

Trophée Auguste Perret

2ème Manche du Championnat de France 2026

Compétition de Patinage Synchronisé

LE HAVRE

14 février 2026



Compétition de Patinage Synchronisé

Le Havre : 14 février 2026

Le H.A.C Patinage Artistique, vous invite à participer au Trophée Auguste Perret, 2ème Manche du Championnat de France, compétition amicale de patinage synchronisé organisée sous l'égide de la F.F.S.G. selon les réglementations nationales et internationales. Cette compétition est ouverte aux clubs français et étrangers. Les patineurs des équipes doivent répondre aux règles ISU et être en possession de la licence compétition ou secondaire de la discipline « Patinage Synchronisé ».

LIEU

Patinoire du Havre (56 m x 26 m)
106 rue Louis Blanc
76620 LE HAVRE
FRANCE

LISTE DES INVITES

La compétition est ouverte à tous les membres de l'Union Internationale de patinage synchronisé.

CATEGORIES

La compétition est ouverte aux catégories :	
Synchro Unifié : programme libre	Novice Advanced : programme libre
Juvenile : programme libre	Junior National 2 : programme libre
Adulte : programme libre	Junior ISU : Programme libre
Mixed Age : programme libre	Senior National 2 : programme libre
Novice Basic : programme libre	Senior ISU : programme libre

PRE-INSCRIPTIONS

Le lien « questionnaire Infos clubs partagé sur le Drive » qui a été envoyé début juillet à tous les clubs, doit être complété avant le **20 septembre 2025**. Il tient lieu de Pré-Inscription.

INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de 295 € par équipe participante.

Le règlement à l'ordre de **H.A.C.Patinage Artistique**, doit être adressé par chèque en euros ou par virement bancaire au plus tard à la date limite d'inscription (les frais de virement bancaire sont à la charge des Clubs participants);

Une copie du règlement effectué devra être envoyée le plus tôt possible à angelique.mondet@gmail.com

L'enregistrement de l'équipe sera valide seulement à la réception du règlement des droits d'inscription.

Les droits d'inscription, les Extra-Practice ainsi que les réservations de repas ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à **3 semaines avant la compétition**.

Adresse postale pour l'envoi du règlement

Angelique MONDET
8 rue de la teinturerie
76290 MONTIVILLIERS
France

Coordonnées bancaires pour le virement du règlement



**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
IBAN**

✂

	Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib
RIB FRANCE	18306	00074	36138612567	84

	International Bank Account Number	Bank Identification Code (BIC)
IBAN ETRANGER	FR76 1830 6000 7436 1386 1256 784	AGRIFRPP883

OCTEVILLE (01174)
Tél : 09 69 39 30 76

Nom et adresse du titulaire
ASSOC. HAVRE ATHLETIC CLUB
PATINAGE ARTISTIQUE
8 RUE DE LA TEINTURERIE
76290 MONTIVILLIERS ☒

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 22 NOVEMBRE 2025

COMPOSITION DU JURY

Pour chaque catégorie, le jury se compose au maximum d'un panel Technique (1 contrôleur Technique, 2 Spécialistes Techniques et 2 Data Vidéo Replay Opérateur) et d'un panel de juges comprenant 1 Juge Arbitre et 5 Juges minimum.

Chaque pays participant (autre que la France) peut désigner un juge figurant de préférence sur la liste de l'ISU saison 2025/2026.

La première réunion des Officiels d'arbitrage aura lieu à la Patinoire, le **samedi 14 février 2026** selon l'horaire déterminé par le Juge Arbitre.

Le Comité d'Organisation prendra en charge les frais d'hébergement, de repas et de déplacement pour tous les juges français et officiels français de la compétition. Pour les juges étrangers nommés par leur nation, seuls les frais d'hébergement et de repas seront pris en charge.

Les frais de déplacement des Juges-Arbitres et du Panel Technique sont à la charge du club organisateur.

ENTRAÎNEMENT OFFICIEL

Chaque équipe se verra attribuer un temps d'entraînement officiel décrit ci-dessous. Il sera suivi pour la catégorie Juvénile de l'Elément Technique, uniquement pour les équipes françaises : les entraînements officiels se dérouleront le samedi matin selon le tirage au sort :

8 mn Synchro Unifié, Préparatoire, Adulte Prog : 3mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'00	Musique
	04'00 - 04'30	Libre
	04'30 - 07'30	Musique
	07'30 - 08'00	Libre - Exit

ET = Elément Technique

08 mn + 2 mn ET Juvénile Prog : 3mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'00	Musique
	04'00 - 04'30	Libre
	04'30 - 07'30	Musique
	08'00 - 10'00	Element Technique

10 mn Basic Novice, Novice Adavanced Prog : 3mn00	00'00 - 01'30	Echauffement
	01'30 - 04'30	Musique
	04'30 - 06'00	Libre
	06'00 - 09'00	Musique
	09'00 - 10'00	Libre



11 mn Mixed Age, Junior N2, Junior ISU Prog : 3mn30	00'00 - 01'30	Echauffement
	01'30 - 05'00	Musique
	05'00 - 06'30	Libre
	06'30 - 10'00	Musique
	10'00 - 11'00	Libre
12 mn Senior N2, Senior ISU Prog : 4mn00	00'00 - 01'30	Echauffement
	01'30 - 05'30	Musique
	05'30 - 07'00	Libre
	07'00 - 11'00	Musique
	11'00 - 12'00	Libre

Programmes Libres Official Practice		ET	Programmes Libres Official Practice	
Synchro Unifié	8 mn	/	Basic Novice	10 mn
Juvenile + ET	8 mn	+ 2 mn	Advanced Novice	10 mn
Adulte	8 mn	/	Junior N2, Junior ISU	11 mn
Mixed Age	8 mn	/	Senior N2, Senior ISU	12 mn

ORDRE DE PASSAGE

Pour chaque catégorie, l'ordre de départ sera déterminé par tirage au sort.
Le tirage au sort sera effectué par ordinateur après la date butoir des inscriptions et sera disponible sur le site CSNPAS et sera envoyé par e-mail aux équipes participantes.

ACCREDITATION-ACCUEIL

Toutes les équipes participantes, les officiels, juges-arbitres, juges et officiels de compétition sont invités à se faire accréditer dès leur arrivée à la Patinoire.
Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition à partir **du vendredi 13 février 2026, 17h00** à la patinoire.
Chaque équipe recevra 1 dossier d'accueil et des laissez-passer (1 Président, 1 Team Manager, 2 Entraîneurs par club et 2 Chaperons par équipe).

REGLEMENT NATIONAL ET ELEMENT TECHNIQUE (Site CSNPAS)

<https://www.csnps.org/francais>

SYSTEME DE NOTATION ET COMPOSITION DES PROGRAMMES

Le système de notation est basé sur le Système de Jugement ISU.

Les compositions des programmes libres doivent selon la catégorie respecter les règlements ISU ou nationaux (cf règlements ISU et national).

Pour la composition détaillée, vous pouvez consulter le site <https://www.csnps.org/accueil> puis section Règlements.

FORMULAIRE

Un lien Drive permettant de compléter les Forms sur le net sera envoyé **dès le 5 octobre 2025** par la CSNPAS à chaque club pré inscrit sur le « QUESTIONNAIRE INFOS CLUBS ». Les Forms sont à compléter avant le **22 novembre 2025**. Pour les Forms de 1 à 4, toutes modifications devront être demandées par mail à : sylvie.coupez@wanadoo.fr, copie angelique.mondet@gmail.com et ce jusqu'au **7 février 2026**. Passé ce délai les changements ne pourront se faire que lors de l'accréditation.

Les équipes étrangères peuvent s'inscrire en faisant la demande à la CSNPAS à l'adresse suivante : csnpas@ffsg.org et sylvie.coupez@wanadoo.fr

MUSIQUE

Toutes les équipes doivent fournir à l'avance leur musique de compétition d'excellente qualité sur un fichier MP3 par e-mail, soit directement en pièce jointe soit à l'aide d'un lien de téléchargement au plus tard le **31 janvier 2026**, à angelique.mondet@gmail.com et sylvie.coupez@wanadoo.fr. Chaque email devra contenir un seul fichier de musique ou de lien de téléchargement. Le sujet de l'e-mail doit être au format "**Nom de la catégorie, programme (libre) et le nom de l'équipe.**"

Le niveau de volume de la musique tel que déterminé par la Commission médicale ne devra pas dépasser 85-90 Pression dB Niveau sonore dans toute la patinoire.

Chaque équipe devra apporter leur musique de compétition sur une clé USB à la compétition en guise de sauvegarde. Chaque clé USB doit être placée dans une enveloppe portant le nom de l'équipe, la catégorie, ainsi que la durée exacte de la musique (pas le temps de patinage).

FORMULAIRE PROGRAM CONTENT SHEET

Le formulaire « PROGRAM CONTENT SHEET » (Form 4) doit être transmis au Comité d'organisation au plus tard à la date limite d'inscription. Cependant, le contenu des programmes peut être modifié jusqu'à l'accréditation. Le formulaire modifié doit être envoyé au Délégué Technique: sylvie.coupez@wanadoo.fr jusqu'au **7 février 2026**. Passé ce délai, le Form 4 devra être remis lors de l'accréditation. Il n'est pas autorisé de le remettre directement aux Officiels de l'arbitrage.

CEREMONIE DE CLOTURE - PODIUMS

Tous les participants sont tenus de se présenter en costume à la proclamation des résultats et à la remise des récompenses.

Les équipes doivent participer à la cérémonie de clôture selon le dispositif prévu par le Club Organisateur.

ORGANISATION

L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité du Club Organisateur qui se réserve la possibilité et le droit de prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Toutes les décisions se rapportant à ces éventuelles dispositions seront prises en accord avec le Juge-Arbitre.

DROIT A L'IMAGE

Tous les participants à la compétition (patineurs, accompagnateurs, spectateurs,...) autorisent l'utilisation de leurs images fixes ou en mouvement, les représentants, sans aucune compensation financière.

Ce droit est valable avant, pendant et après la Compétition.

RESPONSABILITÉ

Selon la règle ISU 119, la Fédération Française des Sports de Glace et le Comité d'Organisation de la Compétition ne pourront être tenus responsables en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

Un service médical sera mis en place par le Comité d'Organisation pendant toute la durée de la compétition et des entraînements pour assurer les soins médicaux d'urgence sur les lieux de la compétition.

INFORMATIONS MEDICALES

Les Responsables d'équipes devront être en mesure de communiquer pour chaque patineur, les renseignements médicaux nécessaires en cas d'urgence ou d'accident. Ces informations devront inclure, mais sans s'y limiter, ce qui suit, pour aider le personnel médical :

- Les allergies
- Les maladies existantes (asthme, ...)
- Les traitements et médicaments actuels
- Le carnet de vaccination
- Le groupe sanguin
- L'utilisation de lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires

RECOMPENSES

Les trois premières équipes de chaque catégorie reçoivent une récompense. Chaque compétiteur reçoit un souvenir.

ANTI DOPAGE

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu, il sera effectué conformément aux règles et procédures antidopage ISU actuelles (communications ISU n ° 2366 et 2568 ou toute nouvelle mise à jour de ces communications). Aucun patineur n'est autorisé à consommer de l'alcool pendant la compétition.

EXTRA PRACTICE

Il est possible de réserver des extra Practice via le Form 5. Toutes demandes particulières sont à adresser à : angelique.mondet@gmail.com, et sylvie.coupez@wanadoo.fr. Le paiement devrait être fait au plus tard 3 semaines avant la compétition. Tout sera géré par le H.A.C.P.A.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION DES ÉQUIPES

Il est possible de réserver des repas via le Form 6. Toutes demandes particulières sont à adresser à : angelique.mondet@gmail.com, et sylvie.coupez@wanadoo.fr. Le paiement devrait être fait au plus tard 3 semaines avant la compétition. Tout sera géré par le H.A.C.P.A.

Aucun frais d'hébergement ni de restauration n'est pris en charge par l'Organisation.

La liste des hébergements est disponible sur le web à l'adresse :

Auberge de Jeunesse THE PEOPLE
76, rue Charles Laffite
76600 LE HAVRE
20€ par lit, petit déjeuner compris

<https://www.lehavre-etretat-tourisme.com>

Hôtel Officiel

BIRGIT HOTEL
Quai Colbert
76600 LE HAVRE

PHOTOS

Afin de préparer le programme de la compétition, nous vous demandons de nous faire parvenir par e-mail à angelique.mondet@gmail.com, une photo de votre équipe pour l'inclure au programme.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :

Angélique MONDET
Présidente du H.A.C patinage
angelique.mondet@gmail.com.
06 59 89 96 08

PLANNING PRÉVISIONNEL

Vendredi 13 février

Accréditation à partir de 17h00
17h00-20h30 : Extra practice

Samedi 14 février

07H00 – fin de compétition:

Official practice pour programmes libres : pour toutes les catégories

Compétition programmes libres : Synchro Unifié, Juvénile, Novice Basic, Novice Advanced, Mixed Age, Adulte, Junior N2, Junior ISU, Senior N2, Senior ISU. **(attention ceci n'est pas l'ordre de passage des catégories)**

Le planning sera communiqué après la date limite d'inscription pour le bon déroulement de la compétition.

LISTE DES FORMULAIRES

Form	Objet	A retourner avant le
1	Team Entry 1	22 novembre 2025
2	Team Entry 2	22 novembre 2025
3	Music Information	22 novembre 2025
4	Program Content	22 novembre 2025
5	Extra Practice	22 novembre 2025
6	Repas	22 novembre 2025

